LES BANDITS DE LA FORÊT DE SAINT-GERMAIN ONT AVOUÉ de nouveaux méfaits

Paris 13. — Au cours de leur interrogatoire, qui s'est poursuivi cette nuit les bandits en auto ont avoué de nouveaux méfaits. C'est ainsi que la bande tragique a reconnu avoir attaqué, le 28 décembre dernier sur la route de Dieppe, un garagiste de Gisors, M. Caillaud. Quelques jours plus tard les mêmes bandits, conduits par Paul Soja, se faisaient remettre, sous la menace de leurs revolvers, 130 litres d'essence par un garagiste, M. Matelain. Ce sont encore eux qui attaquèrent, dans la nuit du 7 au 8 janvier M. Siroux ainsi qu'un jeune homme de 15 ans, à Dugny.

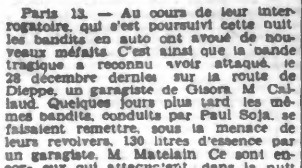

LE CHIEN - *Il a sûrement des cors pour appeler ainsi le DIABLE...*
Le Diable enlève les Cors en 6 jours pour toujours.
9316

UN INCENDIE FAIT SEPT MORTS AU CHILI

On compte plusieurs blessés

Santiago du Chili, 13. — Un violent incendie a éclaté à Puerto Montt.

On compte jusqu'ici sept morts et plusieurs blessés. Le montant des dégâts s'élève à trois millions environ.

APRÈS UN BON REPAS

Vous éprouver des somnolences votre tête est lourde votre visage est congestionné : le bon repas ne « passe » pas. Buvez une infusion légère, bien chaude de Tisane de Verteil : votre digestion se fera normalement.

Boîte : 4 fr. 70 : toutes pharmacies. Beauvisage, pharmacien à Montluçon.
9003

Des adresses du groupe radical-socialiste à MM. Daladier et Herriot

Le groupe radical et radical-socialiste réuni sous la présidence de M. Chichery a adopté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« Le groupe radical et radical-socialiste de la Chambre, enregistre avec satisfaction, l'effet obtenu tant dans l'Empire Français qu'à l'étranger, par le magnifique voyage accompli par le président Daladier, le félicite des paroles énergiques qu'il a prononcées pour affirmer la volonté de la France de défendre tous ses droits, lui adresse le témoignage de sa confiance affectueuse et de sa gratitude ».

D'autre part, rendant hommage au Président Herriot, le groupe radical et radical-socialiste a voté à l'unanimité le texte ci-dessous.

« Le groupe radical et radical-socialiste de la Chambre, après avoir entendu le discours prononcé par le président de la Chambre à la séance du 12 courant adresse au président Herriot le témoignage de sa fervente admiration, et, se solidarisant avec lui, le prie d'accepter l'assurance renouvelée de son affectueuse confiance ».

Cie AIR FRANCE

MM. Louis ALLEGRE, Administrateur-Directeur General, et Jean POA, Directeur de l'Exploitation d'AIR-FRANCE, ont quitté Paris aujourd'hui, pour effectuer un voyage d'inspection sur le réseau d'Afrique de la Compagnie — ligne Toulouse-Casablanca-Dakar et ligne Dakar-Kaolach-Kayes-Bamako.

Il sera l'occasion d'une dernière mise au point des dispositions prises pour l'ouverture prochaine du service passagers entre Dakar et Natal de la ligne française Toulouse-Santiago du Chili.

MM. ALLEGRE et POA comptent du reste effectuer la traversée pour une rapide visite à cet important carrefour aérien Sud-Américain qu'est Natal.

LE PRÉSIDENT HERRIOT DOIT GARDER LA CHAMBRE

Paris, 13. — Souffrant d'une légère atteinte rhumatismale, le président Edouard Herriot est obligé de garder la chambre.

GALERIES BARBÈS
DE PARIS SUCCURSALE A
LILLE
114, R. Nationale
9383

L'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT

Paris, 13. — L'Office national des mutilés combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation communique la note suivante :

Des informations ont paru dans certains journaux signalant aux Anciens Combattants que le Conseil d'Etat avait annulé deux décrets-lois du 14 avril 1934, l'un tendant à la révision des conditions d'attribution de la carte du combattant et à la révision des pensions abusives, l'autre concernant le service de la retraite du Combattant.

Aucune modification n'est encore, à la date de ce jour intervenue à la réglementation concernant les conditions d'attribution de la carte du combattant. Les seuls travaux effectués sont ceux confiés à la Commission interministérielle siégeant au ministère des Anciens Combattants et pensionnés, dont les conclusions doivent, après avis de l'Office national, être soumises à l'examen des départements ministériels intéressés. Les décisions qui interviendront seront notifiées aux organismes administratifs qualifiés et recevront, en temps utile toute la publicité nécessaire.

Jusqu'alors donc, les Anciens militaires auxquels la qualité de combattant a été refusée en application du décret du 1er juillet 1930 et qui ne peuvent justifier d'aucun fait nouveau, n'ont pas à se mettre en instance.

Il est rappelé que pour être éclairés exactement sur leurs droits il suffit aux intéressés de s'adresser aux offices départementaux de mutilés, combattants victimes de la guerre et pupilles de la Nation dont le siège est à la Préfecture, placée sous l'autorité du préfet.

SOULAGEMENT RAPIDE DES MAUX D'ESTOMAC
POUDRE
DOPS
ALCALINO-PHOSPHATÉ
Brûlures — Crampes — Acidité
En vente dans toutes Pharmacies
9531

Le message au Congrès de M. F. Roosevelt sur la défense nationale est l'objet d'attaques de la presse allemande

Berlin, 13. — Le message du président Roosevelt au Congrès sur les armements américains est attaqué violemment par la Presse allemande, qui qualifie de nouveau de fable les idées de M. Roosevelt sur l'éventualité d'une agression des pays totalitaires contre le continent américain.

Les journaux prétendent aussi que le message est une manœuvre pour la réélection de M. Roosevelt destinée à lui rallier un grand nombre de voix d'ouvriers réoccupés par des usines d'armements.

Deux tâches semblent s'imposer au Congrès

Washington, 13. — Après l'envoi du message de M. Roosevelt sur la Défense nationale deux tâches semblent s'imposer au Congrès qui devra :

1° Autoriser les constructions d'avions et d'hydravions et la création et le renforcement de bases navales, qui ne sont pas comprises dans les projets ayant déjà reçu l'autorisation parlementaire ;

2° Inscrire au budget les crédits nécessaires pour que soit immédiatement mis à exécution le programme de constructions déjà autorisé par le Congrès.

Offrez des chocolats
9348

UNE CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE a étudié les relations commerciales avec la Roumanie et la Yougoslavie

Des négociations franco-allemandes s'ouvriront lundi à Berlin

Paris, 13. — Une conférence interministérielle a réuni ce matin à 11 h. 15, au Ministère de la Guerre sous la présidence de M. Edouard Daladier président du Conseil, MM. Paul Reynaud, ministre des Finances, Georges Mandel ministre des Colonies ; Raymond Patenotre ministre de l'Economie nationale ; Queuille ministre de l'Agriculture et Gentin ministre du Commerce qui étaient accompagnés de leurs collaborateurs.

Les relations commerciales avec la Roumanie et la Yougoslavie

La conférence économique interministérielle réunie ce matin au Ministère de la guerre par M. Edouard Daladier et à laquelle assistaient les ministres intéressés à l'Economie nationale et M. Hervé Alphand, directeur des accords commerciaux avait pour but d'examiner certaines solutions qui avaient été envisagées au cours du récent voyage de la mission économique française en Europe centrale pour assurer le développement des échanges de la France avec la Roumanie et la Yougoslavie.

Les prix pratiqués à l'intérieur de ces deux pays ne permettent pas en effet actuellement l'écoulement des produits yougoslaves et roumains sur le marché français. La contraction des exportations roumaines et yougoslaves en France entraîne par le jeu des accords de proportion une diminution des exportations françaises en Yougoslavie et en Roumanie et eu total une réduction très nette des échanges.

Les solutions envisagées et qui seraient pour la première fois employées par l'économie française, permettraient de réduire le prix de revient sur le marché français des produits roumains (et notamment du pétrole) et yougoslaves. Si l'agrement du Gouvernement français leur a été donné elles feront l'objet principal des négociations que poursuivi depuis hier au Ministère du Commerce une délégation du Gouvernement de Belgrade et des pourparlers qui s'engagent au début de la semaine prochaine avec une délégation du Gouvernement de Bucarest.

Des négociations s'ouvriront lundi à Berlin

M. Hervé Alphand, directeur des Accords commerciaux et la délégation économique qu'il préside quitteront demain Paris pour Berlin où s'ouvriront lundi matin les négociations commerciales franco-allemandes.

M. DALADIER S'EST ENTRETENU AVEC M. CAMPINCHI

Paris 13. — M. Edouard Daladier a conféré dans la soirée avec M. Campinchi, ministre de la Marine.

LE PROBLÈME DE LA NATALITÉ « IL FAUT ENCOURAGER LES MARIAGES »...

déclare M. Marc Rucart, qui précise la portée de son projet

Paris, 13. — Au sujet du projet de prêt au mariage qu'il propose, M. Marc Rucart ministre de la Santé publique, a fait des déclarations dont voici quelques passages :

« 10.000 Français ne présentent pas une répartition, selon les âges identique à la répartition des âges dans les autres pays ; c'est ainsi que parmi 10 000 Français il y a beaucoup plus de vieillards que parmi 10 000 Allemands. J'ai donc voulu connaître la statistique se rapportant à la fécondité des ménages. J'ai alors constaté que le ménage français n'est pas moins fécond que le ménage allemand et est davantage fécond que le ménage anglais. Mais il y a 32 mariages en Allemagne quand il n'y en a que 6 en France, c'est dire l'importance, la nécessité et l'urgence d'une politique du mariage.

La crise économique continue de retarder les mariages. Si une mesure législative est prise elle pourra provoquer dans un délai relativement court une augmentation du nombre des mariages qu'on peut évaluer à près de 50 000 puis la crise passée, nous estimons que chaque année nous pourrons obtenir au moins 12.000 mariages de plus par an en France.

Ce sont ces constatations de la statistique qui m'ont incité à répondre à l'invitation de M. Edouard Daladier qui m'avait chargé d'établir des projets tendant au redressement de la natalité. Je me suis d'ores et déjà mis en rapport avec mon collègue M. Paul Reynaud.

On croit savoir d'autre part que ces projets seraient consentis sous forme de bons et que des centres spéciaux seraient envisagés en ce qui concerne le maintien à la terre, dans les dispositions prises.

LE DÉBAT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE A LA CHAMBRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les relations avec l'Italie

« L'état difficile de nos relations actuelles avec l'Italie pose un problème.

« Le gouvernement, dit-il, doit se prononcer contre toutes les ingérences étrangères italiennes ou autres. Il doit contrôler les activités politiques des étrangers, notamment celle de la presse italienne en France. Les Italiens qui vivent sur le sol français doivent garder la discrétion qui s'impose dans leurs écoles. Ils ne doivent pas professer les théories raciales ».

M. Montigny estime cependant qu'il faudra un jour, quand le calme sera revenu, examiner avec sang-froid le problème et tenir compte des accords de 1915, de 1935 et même d'un certain coup de téléphone en septembre dernier qui a servi la paix.

En ce qui concerne l'Espagne, l'orateur souligne la nécessité d'en écarter toutes les ingérences étrangères. Il voudrait que la France ait un ambassadeur à Burgos et insiste à ce sujet sur le fait que la France a besoin pour son armement des pyrites de l'Espagne nationale.

Les relations franco-allemandes

M. Montigny en arrive aux relations franco-allemandes et affirme que les Munichois n'accepteront jamais une hégémonie de l'Allemagne qui serait une vassalisation de la France (Applaudissements droite et centre). Il demande au gouvernement de réprimer toute propagande allemande, notamment en Alsace et Lorraine. Il estime par ailleurs qu'en cas de conflit le pays peut compter sur l'efficacité d'une défensive prolongée et victorieuse. L'orateur souhaite que le bloc des empires de Grande Bretagne et de France puisse s'appuyer sur une Belgique amie, sur une Espagne neutre sur les Etats-Unis amis et peut-être sur l'Italie de 1915 et de Stresa.

Les obligations envers certains Etats

Il voudrait que l'on expertise les obligations de la France envers certains Etats.

La garantie des frontières tchécoslovaques est posée. Pour la Roumanie et la Yougoslavie, il n'est question que de conversations en cas d'attaque. Pour la Pologne, pour la Russie il y a des pactes.

Toutes les obligations ont été prises en vertu de l'article 16 sur la sécurité collective, mais l'infrastructure de cette sécurité s'est effondrée, cet effondrement a réduit par conséquent la solidité des pactes. De plus de grandes puissances se sont retirées de la S.D.N.

M. Montigny constate que juridiquement Locarno existe encore et que la France a intérêt à maintenir cette juridiction notamment vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Italie. Il rend hommage à la politique de MM. Daladier et Bonnet qui se refusent à croire à la fatalité de la guerre. En terminant, il souligne la nécessité d'un redressement national.

M. DE KÉRILLIS

M. DE KERILLIS (Seine) (indépendant républicain) monte à la tribune. Il regrette tout d'abord que la voix du ministre des Affaires étrangères celle de la France généreuse ne se soient pas fait entendre à l'occasion des mesures antisémitiques qui ont suivi en Allemagne le meurtre de M. Von Rath.

Il rappelle ensuite les manifestations anti-françaises qui se sont déroulées en Italie et qui visent l'intégrité de l'empire français. L'orateur estime que la solution qui consisterait à défendre l'empire jusqu'aux dernières limites des forces du pays est la plus dangereuse, la plus chimérique. Comment défendre l'Indo-Chine ? La France aurait à se battre sur deux, peut-être sur trois fronts. Elle aurait l'appui de la Grande-Bretagne mais M. de Kérillis craint que l'Angleterre soit moins disposée à voler au secours d'une France isolée, assiégée, que d'une France animatrice d'un fort groupement de puissances comme en 1914.

L'orateur ne considère pas le voyage de M. Chamberlain à Rome comme un signe rassurant et croit discerner des mouvements divers dans l'opinion publique britannique (exclamations nombreux bancs). Il constate que tandis que M. von Ribbentrop était accueilli à Paris comme un envoyé de paix, la propagande allemande, les ministres allemands se lançaient à l'assaut de l'empire colonial français.

« Nous risquons, ajoute-t-il, de nous trouver seuls devant une Allemagne plus forte qu'en 1870 et même si l'Angleterre vient à nos côtés elle vient sans soldats » (vives protestations nombreux bancs).

L'orateur pense que la doctrine monstrueuse des Etats-Unis d'Europe sous la loi allemande est plus concevable que celle de la barricade derrière la ligne Maginot. A son avis, le bon sens le plus élémentaire est de réaliser la coalition de tous les états qui forment un chapelet en Europe et qui sont menacés par l'hégémonie allemande.

M. de Kérillis déclare que son patriotisme lui commande de reconnaître que le concours de la Russie qu'il soit vert, blanc ou rouge, est indispensable.

Il provoque de vives protestations en affirmant que le roi Carol de Roumanie et le Régent de Yougoslavie venus à Paris son repartis découragés.

M. BONNET proteste également et affirme que les Souverains sont partis en plein accord avec le Gouvernement français (Applaudissements).

M. DE KERILLIS demande si le ministre de Pologne n'a pas été découragé lui aussi. Il regrette que la France ne se soit pas davantage rapprochée des Etats-Unis alors qu'elle se dressait moralement contre l'Allemagne, puis déplore la passivité extraordinaire de M. Bonnet.

L'orateur est convaincu que le Chancelier Hitler pense à une action contre nous d'abord à cause de l'attitude italienne, ensuite parce qu'il craint que la France, l'Angleterre et la Russie ne se dressent contre lui s'il s'engage en Ukraine.

M. de Kérillis estime que M. Bonnet devrait se rapprocher de la Pologne et des alliés orientaux de la France, car l'Allemagne ne voudrait pas courir le risque de se heurter à une coalition mondiale. Il lui demande de se prononcer sans équivoque sur les aides étrangères que la France peut attendre.

« Tout peut être encore sauvé, conclut-il, mais il n'y a plus une minute à perdre, il faut que les choses changent et changent tout de suite (Applaudissements divers bancs).

La séance est suspendue.

M. GRAT

A la reprise de la séance, M. GRAT développe son interpellation sur la politique extérieure du gouvernement. Les revendications italiennes ne l'étonnent pas mais il faut voir les fautes commises pour ne pas les recommencer. On a laissé le pays dans l'ignorance, sinon il n'aurait pas toléré certains faits. A Djibouti un septième de la côte est occupé par des postes italiens. Au début de 38 des Italiens se sont installés à 40 kilomètres à l'intérieur de notre territoire. En août 38, il y eut de nouvelles occupations de la côte dans une région non seulement fertile, mais où l'Italie pourrait construire une ligne de chemin de fer ce qui serait la fin de Djibouti.

M. Grat condamne donc l'absence de politique étrangère du gouvernement au cours de ces dernières années.

Quant à la non-ratification du traité franco-syrien que critique à la fois la presse italienne et la presse de gauche française, l'orateur estime à ce sujet qu'il n'y a pas d'unité syrienne et que le gouvernement est détenu par de grands bourgeois en Syrie.

Parlant ensuite de la Tunisie, le député de la Mayenne se réjouit du succès du voyage de M. Daladier, mais déplore notre faiblesse devant la propagande italienne.

« Il faut répondre : Non et rien dit-il. Les revendications italiennes vont s'amplifier pour créer chez nous la crainte de la guerre avant de nous proposer des concessions. La terre ne se donne pas, conclut M. Grat, elle se défend. Nous voulons la paix intensément mais nous n'admettrons jamais la servitude » (Appl. dr. cent. dr.).

M. GABRIEL PERI

M. PERI développe son interpellation. Il remarque que les accords de Munich ont marqué le début d'une ère dangereuse pour la France. Tandis que l'Allemagne réalise son rêve, l'autre partenaire qui avait été chargé des convocations réclame son pourboire.

L'an dernier M. Paul Reynaud disait que la France risquait, si elle laissait l'Allemagne poursuivre ses conquêtes, d'être acculée à la guerre sans honneur et sans amis. Le prestige de la France Outre-Mer dépend de sa capacité à remplir sa mission en Europe. La politique du Quai d'Orsay n'a pu affaiblir la solidarité italo-allemande en face du problème africain.

L'impérialisme romain vise d'abord la Méditerranée. Le non-opposé à l'Italie signifie-t-il que la France ne fera pas de concessions juridiques, ainsi que M. Daladier l'e déclaré à Alger ? Mais il ne servirait à rien de faire des déclarations énergiques en Corse et en Afrique si on permet à ceux qui nous menacent de s'installer aux Baléares.

Le député communiste demande qu'on délivre l'Espagne de l'hypothèque italo-allemande. La France peut encore grouper autour d'elle de nombreuses sympathies, mais il ne faut pas décourager ses amis.

« Il faut, conclut-il, une rupture totale avec la politique qui a été suivie depuis quelques mois, ou pour plus de sûreté il feut que nous changions de gouvernement » (Appl. soc. com. et div. bancs).

La suite de la discussion des interpellations est renvoyée à mardi matin à 9 h. 30.

La séance est levée à 18 h. 30.

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS FIXERA JEUDI L'ORDRE DU JOUR LÉGISLATIF

Paris, 13. — La Chambre a commencé aujourd'hui la discussion des interpellations de politique étrangère qu'elle poursuivra la semaine prochaine dans des séances de la matinée et de l'après-midi.

Sept nouveaux députés se sont fait inscrire depuis hier soir sur la liste des interpellateurs, portant ainsi à 38 le nombre de ceux-ci. Comme la durée et le nombre des interventions n'ont pas été limités, il est possible que le débat se prolonge durant toute la semaine prochaine.

C'est seulement jeudi que la conférence des présidents puis la Chambre auront à se prononcer sur l'ordre du jour législatif. Les socialistes demanderont l'inscription en tête de l'ordre du jour de l'amnistie, de la retraite des vieux travailleurs et de la réforme électorale, mais si le rapport Richard sur l'amnistie venait en discussion, un contre-projet autorisant le gouvernement à user de la grâce amnistiante serait probablement déposé et renvoyé à la commission ce qui ajournerait le débat.

En ce qui concerne la retraite des vieux, le rapport Fié ne pourrait être mis en délibération qu'une fois donné l'avis de la Commission des Finances.

Enfin, le rapport Pomaret sur la représentation proportionnelle pourrait être discuté en premier lieu si la Commission du suffrage universel, qui se réunira mercredi, décidait de n'apporter au texte déjà élaboré aucun modification et chargeait M. Silvestre, nouveau rapporteur, de le défendre tel que devant la Chambre.

LES INTERPELLATIONS SOCIALISTES

Le Groupe Socialiste s'est occupé, ce matin, de la discussion des interpellations qui commence aujourd'hui. Il a réparti les diverses questions dans lesquelles il entend exprimer ses vues entre plusieurs orateurs. M. Thiolas traitera des relations franco-italiennes et des conversations de Rome ; M. Izard, du conflit espagnol ; M. Blanchet, du pacte de la S.D.N. ; M. Planche, d'une nouvelle conférence du désarmement ; M. Grumbach de la politique franco-allemande.

M. Bedouce compte parler des conclusions à tirer de la conférence de Lima.

En outre, interviendront dans la discussion générale MM. Léon Blum, Albert Sérol, Camparque et, éventuellement, MM. Grumbach et Thiolas.

UN COMMUNIQUÉ DU GROUPE RADICAL-SOCIALISTE

Voici le communiqué du groupe radical-socialiste : Le groupe radical et radical-socialiste, réuni sous la présidence de M. Chichery, a entendu MM. Lassalle et Catalan qui ont attiré son attention sur l'importance de la réorganisation de l'administration des contributions directes, décidée par la dernière loi de finances. Le groupe les a mandatés pour suivre de près cette question, en vue de la réalisation aussi prochaine que possible d'une mesure qui permettra de lutter efficacement contre la fraude fiscale.

Sur la proposition de M. Perrot, le groupe a ensuite désigné une délégation composée de MM. Brachard, Cabanis, Lassalle, Laurens, Pecherot et Perrot, pour voir M. le ministre des Finances et lui demander d'apporter toute diligence à la répartition et à l'attribution du crédit de 1.800 millions voté par la loi de finances et destiné à améliorer la situation des fonctionnaires et des retraités.

Ajoutons à ce communiqué, que le groupe a également entendu plusieurs de ses membres lui exposer le sens où les grandes lignes de leur intervention dans le débat de politique extérieure.

L'ordre du jour de la réunion du comité exécutif de dimanche ayant été évoqué, une discussion s'est instituée au sujet de la question de l'application aux membres du groupe de la discipline de vote. Plusieurs assistants ont soutenu que cette question était uniquement du ressort du groupe parlementaire et qu'une décision ne pouvait être prise à ce sujet sans inconvénients par le comité exécutif du parti. Une motion déposée à ce propos par M. ISORE n'a cependant pas été mise aux voix, l'assistance ayant estimé qu'un vote sur ce texte serait inopportun, deux jours avant la réunion du comité exécutif.

LA GUERRE D'ESPAGNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Conseil des ministres à Barcelone

Barcelone, 13. — Le Conseil des ministres qui a eu lieu cet après-midi s'est occupé exclusivement de la situation internationale. M. Alvarez del Voyo a été désigné pour représenter l'Espagne au Conseil de la Société des Nations. Le ministre des Affaires étrangères a exposé au Conseil la situation internationale. Il a souligné l'importance de la réunion de Genève au cours de laquelle seront présentés le rapport de la Commission envoyée pour contrôler le retrait des volontaires étrangers et le rapport de la Commission d'enquête sur le bombardement des villes ouvertes.

Après la prise de la Sierra de Los Santos

Front d'Estredamure, 13. — La Sierra de Los Santos que viennent de conquérir les troupes républicaines s'étend au sud-ouest de Fuenteovejuna, parallèlement aux lignes nationalistes du secteur Belmes-Espiel.

Les insurgés voient ainsi leurs arrières menacés sur plusieurs kilomètres, cependant que les gouvernementaux progressent en direction du sud-ouest.

Une seule voie de communication leur reste vers Cordoue.

Dans les milieux militaires gouvernementaux, on déclare que la prise de la Sierra de Los Santos est capable d'amener une brusque rupture du front nationaliste jusqu'au-dessous de Belmes.

Violents combats

Barcelone 13. — Sur tous les fronts Catalans les troupes insurgées attaquent en force. Les troupes républicaines défendent, pied-à-pied le terrain. Leur repli s'est fait en très bon ordre et méthodiquement. Les forces insurgées attaquent à fond dans tous les secteurs pour désorganiser le repli stratégique sans y parvenir.

L'artillerie et l'aviation insurgées bombardent continuellement les lignes gouvernementales. Chaque côte, avant d'être attaquée est pilonnée systématiquement pendant plusieurs heures. Malgré l'inégalité du matériel, les républicains s'accrochent énergiquement au terrain, et ne cèdent les positions que lorsque l'ordre en est donné. Le moral des troupes continue d'être très élevé.

La prise de la ville de Montblanch, sur la route Lerida-Tarragone n'a pas interrompu la bataille dans cette région. L'adversaire attaque au sud de la ville en deux directions, vers le sud, le long de la route générale et vers l'est. Les infiltrations vers l'est, obtenues hier, grâce à l'action de la division italienne Littorio, ont été arrêtées dans la soirée.

Après s'être emparées du village de Barbara, les troupes italiennes ont dû se replier. Ce matin, dès l'aube, la lutte a repris sur les deux secteurs de ce front. Un ciel ouvert et très clair a permis l'action de l'aviation insurgée. Par escadrilles de 5 appareils, les avions adverses ont bombardé les hauteurs qui défendent la ville au sud et sur lesquelles les républicains sont bien fortifiés. Puis, les canons se sont mis à tonner. Sans interruption, pendant plus de 2 h., les obus sont tombés sur les mêmes hauteurs. L'infanterie, précédé par les chars, a tenté de déborder les lignes républicaines à l'est. Les vagues d'assaut se sont heurtées à un feu nourri d'armes automatiques et se sont repliées. L'artillerie républicaine est entrée à son tour en action. Vers le milieu de la matinée, les combats ont repris avec une nouvelle violence. L'adversaire attaquait en force.

Contre-attaques repoussées

Front d'Estramadure, 13. — De l'envoyé spécial de l'Agence Havas : Cinq contre-attaques, précédées d'une intense préparation d'artillerie ont été lancées la nuit dernière, contre le Mont Avantos, situé à quatre kilomètres à l'ouest de Monterrubio de la Serena, dans la province de Badajoz et conquis, hier matin, par les troupes républicaines. Toutes les cinq ont été repoussées. Ce matin, à 6 h. 45 un coup de main a été réalisé par les Républicains, sur les positions adverses dans le secteur de Loma del Barrero, près de la Sierra Tejonera dans la zone de Monterrubio. Presqu'à la même heure, dans le secteur de Pennarroya (Province de Cordoue), les gouvernementaux ont fait une incursion rapide dans les positions insurgées du Cerro de la Cruz, situé à côté du Cerro del Medico, au nord-ouest de Penarroya, s'emparant de 17 prisonniers et de matériel. L'adversaire, surpris, a dû abandonner une partie du terrain qui a été immédiatement fortifié par les soldats du génie.

La prise de Tortosa par les rebelles

Burgos, 13. — On annonce, à Burgos, que la ville de Tortosa est tombée aux mains des nationalistes.

Une autre dépêche annonce que c'est le corps marocain qui a occupé Tortosa, poursuivant sa marche en avant. Cette unité a ajouté-t-on dépassé Tortosa.

Leur avance en Catalogne

Burgos, 13 — On donne les renseignements suivants sur la situation qu'occupait à midi l'armée nationaliste sur le front de Catalogne. Au nord du front de l'offensive, le corps d'armée Durgel, progressant en direction de Puigcerda, a occupé le versant de Mandal. Au centre, le corps du général Maestrazgo a occupé le village de Monfalco sur le flanc de la sierra Delmenara. Au sud, les Navarrais ont conquis le village de Lilla sur le versant de la sierra de Cogulla, au sud-est de Montblanch. La cavalerie d'avant-garde du corps marocain dépassant Tortosa est arrivée en vue du village de Perello, sur la route de Valence à Barcelone.

Communiqué officiel

Burgos, 13. — Stratégiquement, dans le secteur sud, la position des rouges est on ne peut plus mauvaise.

Dans les secteurs du nord, les rouges opposent une résistance plus décidée, mais ils ne parviennent pas, là non plus, à enrayer l'avance des troupes de Franco.

Au sud du canal d'Urgel, les soldats nationalistes ont réussi à progresser de sept kilomètres et occupé les villages de La Guardia et Barbara.

Un peu plus au nord, Puigver de Agramuni est tombé aux mains des nationaux.

Enfin, on signale d'Estramadure que l'offensive rouge est complètement arrêtée. Toute la journée, les marxistes ont tenté de reprendre leur marche en avant contre Penarroya, mais tous leurs assauts ont été repoussés avec de lourdes pertes.

En Catalogne, les Nationaux ont fait plusieurs milliers de prisonniers.

Les troupes républicaines battraient en retraite sur une ligne allant de Tortosa à Tarragone

Perpignan, 13. — Selon des informations de source généralement bien informée, mais dont il n'a pas été possible d'obtenir confirmation officielle, les troupes républicaines espagnoles battraient en retraite sur une ligne allant de Tortosa à Tarragone entraînant avec elles l'exode des populations civiles qui fuiraient emmenant le bétail et poussant chariots et brouettes. L'objectif poursuivi serait de se replier sur une ligne défensive permettant de protéger la ville de Tarragone qui est constituée par des obstacles naturels élevés sur une ligne passant par Reus et Valls.

Le gouvernement central se préparerait à quitter Barcelone pour Valence

Selon d'autres informations puisées à la même source mais qui n'ont pû être vérifiées non plus, le gouvernement de la généralité de Catalogne envisagerait d'abandonner les pouvoirs qu'il détient de la constitution pour les remettre entre les mains du gouvernement central. **Celui-ci, dit-on, se préparerait à quitter Barcelone pour Valence à l'exception du président du Conseil, le Dr Négrin et du ministre des Affaires étrangères, M. Alvarez Del Vaye, qui resteraient dans la capitale catalane pour organiser la résistance de la Catalogne.**

Défense aux étrangers de survoler l'Espagne insurgée

La Haye, 13. — L'« Algemeen Nederlandsch Presbureau » communique : Le général Franco a refusé à la société K. L. M. l'autorisation pour ses avions qui assurent le service aérien Amsterdam, Londres, Lisbonne, Cracao, de survoler l'Espagne nationaliste, bien que des relations officieuses existent entre La Haye et Burgos. le Gouvernement nationaliste espagnol estime qu'il n'est pas désirable que des compagnies étrangères fassent passer leurs lignes aériennes au-dessus du territoire de l'Espagne nationaliste dans les circonstances actuelles et c'est là le motif de son refus d'autoriser le survol du territoire nationaliste.

UN COUP DE FUSIL A-T-IL ÉTÉ TIRÉ CONTRE LE CONSULAT ALLEMAND DE ROTTERDAM ?

Rotterdam, 13. — On vient d'apprendre qu'un petit trou dû probablement à un coup de fusil, a été découvert à la mi-novembre, dans une vitre du consulat allemand à Rotterdam ; la police a ouvert une enquête.

18 plantes choisies particulièrement pour leur efficacité. Elles agissent sur le foie, l'estomac, l'intestin, pour régulariser leurs fonctions. Le Thé des Familles composé de ces 18 plantes vous débarrassera définitivement de votre constipation. Chez votre pharmacien, la boîte 6.75.
THÉ DES FAMILLES
9001

LA MORT DU COLONEL RAYNAL

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Déjà, au mois d'août dernier, le glorieux soldat avait subi une attaque cardiaque dont il avait triomphé grâce à son robuste tempérament et malgré les ravages qu'avaient causés en lui les gaz toxiques.

Au mois de décembre, seconde crise. La troisième devait l'emporter.

La carrière du grand soldat

C'est au 1er juin 1916 qu'il faut remonter pour marquer la part que prit le commandant Raynal à l'un des épisodes les plus héroïques du fort de Vaux.

A cette date, le fort était pratiquement encerclé et littéralement pilonné. Plus de 8.000 obus lourds tombaient sur lui chaque jour. On ne parle pas des obus légers.

Le 2 juin, le commandant Raynal, chef des 150 hommes qui occupent le fort, tâche son dernier pigeon voyageur. « Nous tiendrons jusqu'au bout, dit-il, mais les vivres et l'eau commencent à manquer ».

Le 3 juin, l'eau est épuisée et les signaux optiques, souvent brouillés, émis par les défenseurs du fort, restent sans réponse.

Le 5 juin, grâce aux gaz et aux lance-flammes, les Allemands occupent la partie supérieure du fort et font pleuvoir des grenades sur les assiégés. Le 6 juin, le commandant Raynal lance un dernier message optique : « Vive la France ».

Mais, le 7, il doit se rendre, salué respectueusement par les Allemands qui sont stupéfaits du petit nombre des survivants. C'est un général allemand qui annonce au commandement que le général Joffre l'a fait commandeur de la Légion d'honneur. Le kronprinz lui-même tient à le voir et lui rend son épée.

Promu lieutenant-colonel à son retour de captivité, il reste deux ans en Rhénanie, cinq ans en Syrie, fait la campagne des Druses en 1925. Il est atteint par la limite d'âge en 1926.

Depuis, il vivait retiré à la plupart du temps à Maraval, près de Sarlat. Il avait quatre enfants, trois filles mariées en Algérie et à Madagascar, et un fils qui est au collège de la Flèche.

Comme radical-socialiste, il s'était présenté deux fois aux élections législatives, la dernière fois à Paris en 1936.

Celle du général Leandri

Nancy, 13. — On inhumera demain samedi, dans la terre de son village natal de Zicavo, en Corse, un héros de la grande guerre : le général Dominique Leandri, grand officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 71 ans.

Jeune chef d'escadron de chasseurs d'Afrique, il sollicitait, dès le mois d'août 1914, le commandement d'une unité d'infanterie. Affecté au 226e d'infanterie, de Nancy, il était l'objet de nombreuses et brillantes citations.

La 15me Tranche de la LOTERIE NATIONALE

Le Secrétariat Général de la Loterie Nationale rappelle que le tirage de la « Tranche des Sports d'Hiver » (15me tranche 1938) sera assuré le Mercredi 18 Janvier à 21 heures à Chamonix (Haute-Savoie) dans la salle du Casino du Mont Blanc.

VIOLENT INCENDIE DANS UNE USINE D'IVRY

Paris, 13. — Ce matin, à 7 heures, un incendie provoqué par l'inflammation accidentelle d'un bac d'huile s'est déclaré aux Etablissements KS, 12, rue Franklin à Ivry.

Les pompiers de la localité se sont rendus maîtres du sinistre après une heure d'efforts.

Les dégâts s'élèveraient à près d'un million de francs. Il n'y aura pas de chômage.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'Honneur, au titre du ministère de la Justice :

Au grade d'officier : M. Toutée, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Au grade de chevalier : M. Ripert, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

REY & GIROD
OPTICIENS
12, r. Esquermoise, LILLE
Lauréats de l'Enseign^t technique de Paris
Lunettes et verres de tous genres
Compétences reconnues par MM. les Docteurs Oculistes
Maison de Confiance fondée en 1888
900

LA LOI SUR LA PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

M. Raoul Brandon a déposé son rapport sur la proposition tendant à modifier la loi sur la propriété commerciale qui a déjà été examinée à deux reprises à la Chambre et au Sénat.

UN JOURNAL NATIONAL-SOCIALISTE SAISI A LEYDE

Leyde, 13. — La police a fait saisir, cet après-midi les presses du journal national-socialiste « Nationale Dagblad » pour avoir publié il y a quelques semaines des articles insultant le ministre de la Justice. Une partie de l'édition d'aujourd'hui a également été confisquée.

LA REVUE DES POUPEES

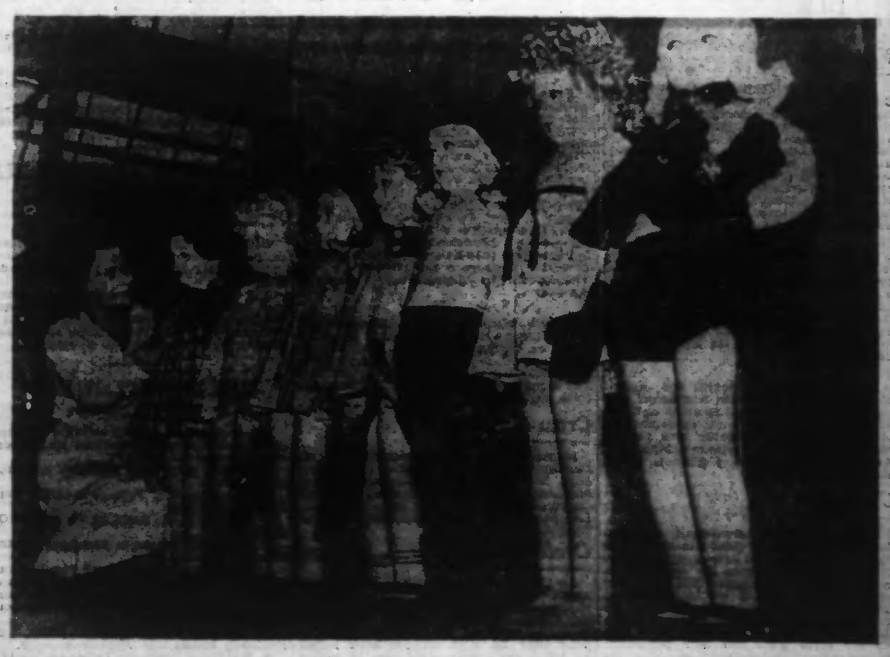

Alignées comme pour une revue, ces sympathiques poupées attendent étoiquement l'inspection minutieuse avant le départ pour le magasin. (Photo Mytl)